

Le mot du président



Vous le verrez dans ces pages, les collectivités territoriales sont des maillons indispensables pour l'application des orientations nationales. L'efficacité de l'action publique ne peut passer que par ce travail commun qui doit être constamment approfondi. Pas de postures, des gestes !

Jean-Paul Michel

Dans ce
numéro



Grand coup de pédale pour le vélo



La politique d'attribution de logement social évolue

Gros braquet pour le vélo

Marne et Gondoire et ses partenaires mettent un gros coup de pédale pour les itinéraires cyclables. Le point sur les travaux en cours.

EPAMARNE LANCE LES TRAVAUX DE LA LIAISON CYCLABLE COLLÉGIEN - MONTÉVRAIN



La communauté d'agglomération a inauguré en avril l'itinéraire cyclable Saint-Thibault-Montévrain. EpaMarne lui emboîte le pas pour réaliser également une traversée de Marne et Gondoire est-ouest. Depuis Torcy, la continuité cyclable passera le long de Collégien, puis par l'entrée de ville de Bussy-Saint-Georges et la zone d'activité Gustave Eiffel pour rallier Val d'Europe, soit 4 kilomètres de piste cyclable. Les travaux sont programmés pour 10 mois. La partie Torcy-Collégien qui passera le long de la station RER et de Bay 1 sera réalisée ensuite.

Cet axe fait partie de l'itinéraire V9 du réseau Vélo Île-de-France qui reliera Paris à Val d'Europe tout comme l'itinéraire V4. Les deux tracés se sépareront toutefois à Noisy-



le-Grand : l'axe V4 passera par Chelles et Vaires puis sur la section déjà réalisée par Marne et Gondoire à Saint-Thibault, Lagny, Conches et Chanteloup. Le tracé V9 passera plus au sud par Champs, Lognes, Noisiel et Torcy, Collégien et Bussy-Saint-Georges.

Les deux axes se rejoindront avenue de l'Europe à Montévrain pour rejoindre Val d'Europe... et donc rejoindre Paris depuis Val d'Europe !

En bref

Le réseau vélo Île-de-France comprend deux traversées de Marne et Gondoire pour rejoindre Val d'Europe. La V4 est déjà en service depuis Saint-Thibault. Les travaux de la V9 démarrent à Collégien.



MARNE ET GONDOIRE RELIE BUSSY-SAINT-GEORGES À SA LIAISON V4

Pour sa part, la communauté d'agglomération aménage également à Bussy-Saint-Georges une piste cyclable le long du boulevard de Fontenelle entre le rond-point de la Jonchère et le collège Claude Monet. Cette portion de 500 mètres, qui comprend un contournement sécurisé du rond-point, fera le lien entre la V4 et le réseau cyclable de la ville nouvelle. La fin des travaux est prévue en décembre.



Boulevard de Fontenelle à Bussy-Saint-Georges

LA SANEF POSE POUR MARNE ET GONDOIRE UNE PASSERELLE ENTRE FERRIÈRES ET BUSSY

La pose de la passerelle au-dessus de l'autoroute A4 a eu lieu dans la nuit du 8 au 9 octobre. L'ouvrage de 42 mètres de long doit encore recevoir ses rampes d'accès et son revêtement. La mise en service est prévue en fin d'année. L'ouvrage sera ouvert aux piétons et cyclistes qui pourront ainsi aller et venir entre Ferrières et Bussy-Saint-Georges de manière sécurisée. Les cavaliers pourront également l'emprunter. La Sanef, concessionnaire de l'autoroute assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération pour Marne et Gondoire.

MARNE ET GONDOIRE VA RELIER LAGNY À FERRIÈRES

S'appuyant sur ce nouvel ouvrage de franchissement, la communauté d'agglomération va réaliser en 2025 les sections manquantes pour créer un itinéraire cycliste continu entre Lagny et le centre-ville de Ferrières-en-Brie. De premiers travaux ont commencé à Guermantès chemin de Malvoisine pour rejoindre le chemin Ferraille et la V4. La portion Lagny - Bussy sera ainsi réalisée. L'opération se poursuivra à Ferrières-en-Brie en début d'année prochaine puis dans Bussy-Saint-Georges. Une large part de cet axe sera réalisé en voie verte, ouverte aux piétons et cycles.



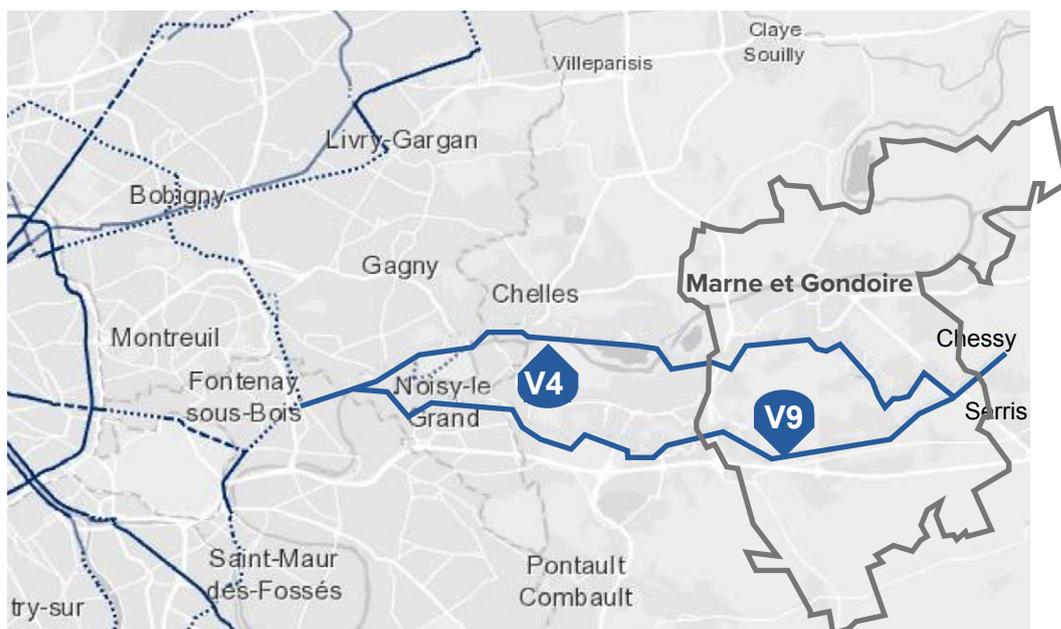
Agence BKM



2

En bref

En 2025, les pistes V4 et V9 qui traversent Marne et Gondoire d'est en ouest seront reliées entre elles pas un axe cyclable continu Nord-sud qui reliera Ferrières à Lagny via la passerelle au-dessus de la A4.



Les tracés des sections de Noisy-le-Grand à Marne et Gondoire sont indicatifs

UNE PISTE CYCLABLE À TRAVERS LA CROIX-BLANCHE : UN SYMBOLE

EpaMarne a entamé ce mois-ci les travaux de la V9 par la zone dite de la Croix blanche située à Bussy-Saint-Georges et qui borde Collégien. Le tracé y reprendra celui de la route que l'aménageur avait tracée dans la décennie 2000 à travers cet espace naturel et agricole, avec même deux ronds-points. La commune de Collégien, qui est en bordure immédiate de cet espace de promenade et Marne et Gondoire s'étaient opposés à cette option qui impliquait la construction de logements pour équilibrer l'opération. Le projet suspendu, l'enrobé n'a finalement pas été posé. La conversion de ce qui était destiné à être une voie routière en piste cyclable marque donc la fin de cet épisode.

Il faut dire que le schéma directeur environnemental que la Région a adopté en septembre (le SDRIF-E) fait de la maîtrise de l'étalement urbain une priorité. Le Conseil régional veut ainsi passer d'une logique «d'aménagement à une logique de ménagement du territoire» pour que la Région «reste à 75% boisée et agricole en 2040». Les 50 hectares de la Croix-blanche y sont ainsi cartographiés dans «l'armature verte à sanctuariser». Pourtant, la première version du SDRIF-E arrêtée en juillet ne l'y classait

pas. Mais le Conseil communautaire avait réaffirmé en décembre 2023 le caractère non-urbanisable de la Croix-blanche dans son avis sur le SDRIF-E. Les communes avaient également voté à l'unanimité une motion en ce sens.



Cyclistes sur la large voie qui devait devenir une route



Au fond, le vieux Bussy-Saint-Georges

La justice en circuit court pour plus de tranquillité publique

Le Circuit court doit améliorer la réponse pénale aux infractions de faible et moyenne gravité et la coopération entre collectivités, police et justice. 9 communes de Marne et Gondoire vont expérimenter une convention de ce type.

Si le procureur adjoint de Meaux et le commissaire de police judiciaire de Chessy se rendent à Guermantes pour mettre en place un circuit court, on imagine que le sujet n'est pas l'alimentation locale. C'est bien le rapprochement entre polices municipales et Parquet qui était mardi au cœur de la réunion du CISPDR (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation) menée par Denis Marchand, maire de la commune et président de cette instance de coordination.

L'objectif des conventions Circuit court est d'améliorer la réponse pénale aux infractions «qui jusqu'à présent ne faisaient pas ou peu l'objet de réponse pénale» selon les termes mêmes de la convention et sans congestionner la justice qui aura «plus de temps d'investigation pour les affaires nécessitant le formalisme procédural traditionnel». «C'est du gagnant-gagnant», s'est réjoui le procureur adjoint, Alexandre Verney. Les communes de Lagny, Pomponne, Thorigny, Dampmart et Gouvernes qui partagent une même police pluri-communale basée à Lagny, vont ainsi signer des conventions Circuit court, de même que Montévrain, Ferrières, Collégien et Bussy-Saint-Martin.

Concrètement, les polices municipales pourront désormais, «pour les faits de faible



Le CISPDR réuni le 5 novembre à Guermantes avec les maires des communes

à moyenne gravité», transmettre directement au procureur leurs rapports d'intervention. Cette méthode est déjà rodée à Meaux et à la Ferté-Sous-Jouarre depuis un an et demi. La police nationale reste toutefois partie prenante dans la chaîne de transmission. «Le service enquêteur vérifie l'identité des mis en cause pour s'assurer qu'ils ne fassent pas déjà l'objet d'une procédure», indique le délégué du procureur Hubert Ciron, coordinateur des circuits courts auprès du Parquet. Car la convention de circuit court est un outil pour appliquer ensuite les mesures alternatives aux poursuites pénales aux personnes pas ou peu connues des services de police.

Ces mesures, parmi lesquelles l'avertissement pénal probatoire (ex rappel à la loi), le classement sous condition (de stage) et la composition pénale, sont déployées pour sanctionner rapidement ce qui relève des incivilités et des petits délits. Le but de cette «justice pénale de proximité» est de dissuader les auteurs d'aller plus loin et donc potentiellement de «désengorger la justice», selon les mots du procureur adjoint. Le commissaire Samuel Fy, chef du service local de police judiciaire de Chessy, y voit sur le terrain, un remède pour juguler les faits qui, s'ils ne constituent pas des infractions majeures au code pénal, n'en demeurent pas

moins « attentatoires à la tranquillité publique » et susceptibles de « pourrir la vie des gens ». Les faits listés en annexe de la convention appartiennent aux catégories des nuisances sonores, dépôts d'ordures, occupations d'espaces communs d'immeubles, ivresse publique, usage de stupéfiants, dégradations, rodéos motorisés, menaces, violences et infractions routières.

Hubert Ciron insiste sur la mesure de composition pénale. Celle-ci consiste à verser en réparation de l'infraction une somme d'argent « non pas à l'État mais à des organismes tels que des associations d'aide aux victimes, ce qui est mieux accepté par les auteurs »... qui s'ils n'acceptent pas accentuent leur passif. « Le délai moyen de convocation pour la composition pénale est de 21 jours à partir du constat de la police municipale. Le taux de présence des mis en cause est de 80 %. Nous effectuons environ 20 circuits courts par mois », indique Hubert Ciron pour les communes de Meaux et la Ferté-Sous-Jouarre.

Cette coopération en flux entre collectivités territoriales et justice permet également au Parquet de disposer des antécédents de la personne en cas de poursuites ultérieures. Chef de la police municipale pluri-communale, Guillaume Courtois se réjouit de ce partage d'information qui vaut dans les deux sens : « Nous serons mieux informés des suites données à nos actions. » Le continuum de sécurité entre l'État et les collectivités repose donc sur des actions concrètes. « Nous sommes toujours prêts à expérimenter des dispositifs nouveaux pour la sécurité de nos habitants », a rappelé Jean-Paul Michel.



Jean-Paul Michel, Denis Marchand et le procureur adjoint Alexandre Verney



La vidéo-protection joue un rôle croissant dans la politique de tranquillité publique



L'événement municipal Jeunesse en bleu le 27 avril dernier à Montévrain durant lequel la police municipale présente ses activités et organise toute une série d'animations.

En bref

Avec la convention de circuit court, les polices municipales transmettent directement au Parquet leur fiches d'intervention. Le procureur peut alors proposer aux mis en cause des sanctions alternatives aux poursuites. Une manière de ne pas laisser passer les petites et moyennes infractions.

DES NOUVELLES DU TERRAIN



Lors de la réunion, le commissaire Fy, chef de la police judiciaire de Chessy, a fait le point sur la situation en matière de sécurité dans les 16 communes de Marne et Gondoire relevant de sa responsabilité, où

globalement le niveau de délinquance reste stable en 2024 par rapport à 2023 mais avec, à l'image de la tendance nationale, une augmentation des violences, dont les violences intra-familiales, violences aux femmes et violences sur mineurs. «Les établissements scolaires et les services sociaux nous signalent de plus en plus de faits.» Le commissaire a souligné la démarche proactive de ses effectifs, qui comprennent 8 enquêteurs épaulés par une intervenante sociale en commissariat, dont le poste est porté financièrement par Marne et Gondoire. Pour les faits survenant sur la voie publique, le taux de réquisition par la police nationale des images du centre de supervision urbain intercommunal a déjà bondi de 54 % en 2024 par rapport à l'ensemble de l'année 2023. Ce réseau opéré par Marne et Gondoire au

poste de police municipale de Lagny compte maintenant 200 caméras à Lagny, Thorigny, Pomponne, Dampmart et Saint-Thibault.

Le commissaire n'a pas manqué non plus de citer l'apport de la police municipale lorsqu'il a évoqué des faits récents. Les équipes de Lagny ont ainsi été les premières à intervenir lors d'affrontements à la gare le 24 octobre, ce qui a permis des interpellations. La chaîne judiciaire est allée vite : 4 jeunes déferés ont été «interdits de 77, relogés dans de la famille». Autre exemple récent : pour démanteler un réseau structuré de trafic de drogue, un patient travail d'identification des membres a été mené conjointement entre équipages de polices nationale et municipale pendant 10 mois avec le concours de la police judiciaire. Deux vagues d'interpellations ont eu lieu le 15 octobre. 4 personnes ont été écrouées et 5 autres éloignées de la Seine-et-Marne avec bracelet électronique. Les élus ont aussi abordé le phénomène des rodéos motorisés dans les grandes zones d'activité et exprimé leur souhait que le circuit court puisse être appliqué aux infractions aux règles d'urbanisme.



Ville de Montévrain

La police municipale : des hommes et des femmes au service des habitants



TU

Opération de sécurité routière en ville

Valoriser les bords de Marne à Montévrain

Le 10 octobre, Marne et Gondoire organisait une réunion publique sur l'aménagement des bords de Marne à Lagny et Montévrain avec les riverains, la troisième, pour leur présenter cette fois-ci le projet quasi-finalisé.

On ne change pas une méthode qui gagne. Tout comme à Lagny, Thorigny et Dampmart précédemment, la réhabilitation des bords de Marne à Montévrain se fera pour l'essentiel en génie végétal. Cette technique que privilégie Marne et Gondoire consiste à mailler la berge de plantes soigneusement sélectionnées pour la stabiliser. Les seuls éléments minéraux utilisés sont des rochers aux endroits les plus exposés au batillage (vagues des bateaux).

La seule partie bétonnée, située à Lagny, va être végétalisée. Cette section représente pas loin de la moitié du linéaire à traiter, là où la commune s'imbrique avec Montévrain (seule une bande en bord de Marne fait partie de Lagny). L'étroit chemin qui longe les habitations y sera élargi et fera ainsi la jonction avec la voie partagée déjà réhabilitée de 2021 à 2023 à Lagny jusqu'au pont Maunoury.

À Montévrain, le chemin longera également la rivière, excepté sur les premières centaines de mètres en aval du moulin de Quincangrogne, où il s'éloignera quelque peu de la berge sur la large bande végétation pour laisser intact le fonctionnement écologique des frayères recensées lors des études préalables. L'aménagement y sera minimaliste hormis la réfection des encoches d'érosion.

Après cette phase de consultation et

d'adaptation du projet en fonction des remarques des riverains, le projet technique va maintenant être instruit par les services de l'État, au titre principalement de la loi sur l'eau. Ce type de procédure dure en moyenne 8 à 12 mois et comprend une enquête publique au cours de laquelle l'ensemble de la population peut s'exprimer sur le projet. En parallèle, les acquisitions foncières se poursuivent : 12 des 19 parcelles privées sur lesquelles passe le linéaire ont été acquises ou font l'objet de promesses de vente, et représentent 96 % du linéaire.

Les travaux sont programmés pour 2025 et 2026 et comprendront également la réfection de l'éclairage public avec enfouissement des réseaux. Les interventions auront lieu en automne et hiver, saisons les plus propices car hors période de reproduction des espèces et des plus importants épisodes de crue. Les plantations se feront en mai.

Les nombreux coureurs, cyclistes et promeneurs qui empruntent les bords de Marne pourront alors profiter de ces nouveaux chemins.



TU *Moulin de Quincangrogne*



Les passages étroits seront élargis par le biais notamment de platelages en bois "en encorbelement", qui reposeront sur des pieux plantés dans la berge, comme à Thorigny (photo de droite).



L'embouchure du Bicheret, reconfigurée en zone humide par Marne et Gondoire il y a deux ans pour limiter les inondations lors des crues, sera agrandie.



Le square Sainte-Agathe-des-Monts (ou *du Canada*), sera transformé avec notamment une nouvelle aire de jeux pour les enfants.

En
bref

Le projet technique de réhabilitation des bords de Marne à Montévrain est finalisé. Il comprend un confortement des berges contre l'érosion par génie végétal et la création d'un cheminement amélioré pour les promeneurs et cyclistes, sur le modèle de ce qui a été réalisé à Thorigny et Dampmart. Après enquête publique, les travaux pourraient commencer dans un peu moins d'un an.

À Thorigny et Dampmart, la nature a pris le relais

Les berges réhabilitées à Thorigny en 2017 et 2018 et à Dampmart en 2019 et 2021 servent de référence pour le projet à Montévrain. Quels sont les résultats de cette méthode de génie végétal quelques années après ? Réponse en images.



Dampmart



2019



2024

Franck Marsallon, chef de chantier en 2019 : "Nous avons posé une toile en fibre coco que nous avons parsemée de graminées et d'arbustifs (cornouillers, noisetiers, troènes, aulnes) et de rangées de saules. Ce sont des espèces indigènes. La fibre coco va se désagréger en 2 à 3 ans. Pendant ce temps, la végétation va s'enraciner et tenir à son tour la berge." Le résultat est conforme aux attentes.



2019

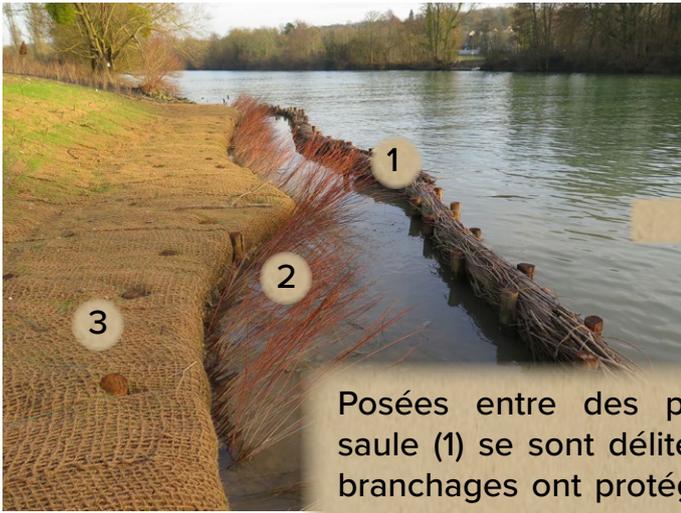


Avant

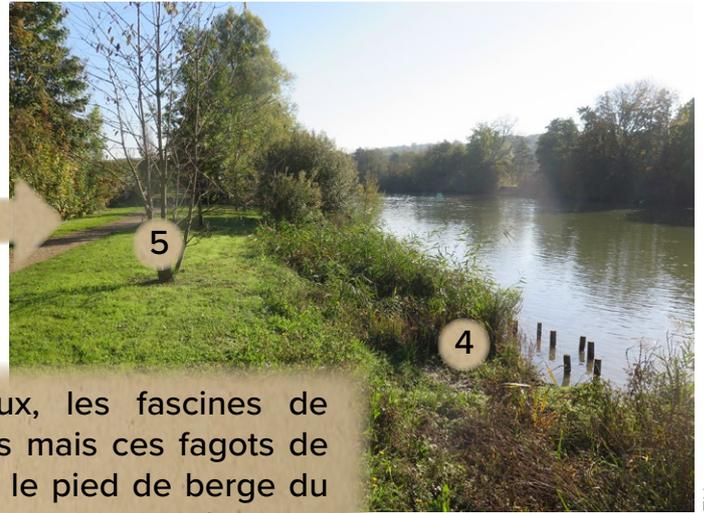


2024

Thorigny



2019



2024

Posées entre des pieux, les fascines de saule (1) se sont délitées mais ces fagots de branchages ont protégé le pied de berge du battillage le temps nécessaire. Derrière, les branches dressées tels des cils (2) ont limité l'affouillement des vaguelettes. Sur le matelas végétal enveloppé d'une double bâche en filet (3), les plantes hélophytes ont pu pousser à l'abri et prendre le relais pour protéger la berge. Les arbres ont été plantés en retrait (5).



2019



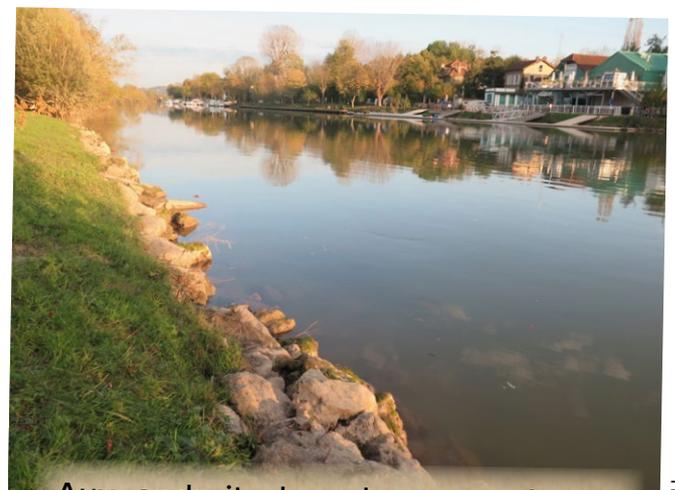
2024



Le battillage



Plantation d'arbustes en talus (2019)



Aux endroits les plus exposés, des pierres de calcaire dur ont été posées, la seule entorse minérale au tout végétal.

Le biocurage de l'étang de la Broce à Collégien

Marne et Gondoire a procédé en mars et juin au biocurage de l'étang de la Broce à Collégien. Expert délégué de la société Biosynergie, Gilles Bonamy nous explique cette méthode.

Qu'entend-on par traitement biochimique des étangs ?

Gilles Bonamy : Il s'agit d'élaborer sur mesure des complexes minéraux enrichis en micro-organismes naturels et de les épandre sur l'étang. Pour l'étang de la Broce, la granulométrie du produit fini variait entre 1 et 15 millimètres. Ces micro-organismes très concentrés, protégés par les minéraux, dégradent les sédiments tels que les feuilles et les petits branchages, les polluants (hydrocarbures et métaux lourds notamment) mais aussi l'eau et les gaz retenus dans ce qui forme l'agglomérat visqueux. La structure du sédiment est modifiée avec un tassement et une meilleure fluidité.

Comment s'est déroulée l'opération ?

Marne et Gondoire nous a fourni un état physico-chimique global et un historique du suivi de l'étang. Sur site, nous avons épandu à l'aide d'une petite embarcation. Pour assurer une pénétration rapide dans les sédiments, nous utilisons un système de serfouissage breveté. Nous avons épandu sur l'étang de la Broce au total 19 tonnes, en mars et en juin durant une petite semaine à chaque fois.

Est-ce une méthode écologique ?

Oui, c'est une opération douce pour le milieu. On ne brutalise pas la vie du plan d'eau comme lors d'un curage à la drague, qui de



plus implique de stocker les sédiments, ce qui a un coût : il s'agit de milliers de mètres cubes, plus ou moins pollués à chaque fois. Par ailleurs, nous utilisons exclusivement des micro-organismes de classe 1, donc de la même catégorie que ceux utilisés dans l'alimentation (yaourts, fromages par exemple). Nous avons récemment opéré dans le port fluvio-maritime de Rouen et le port maritime de Gravelines. En fait, il s'agit de biotechnologies appliquées.

En quoi est-ce important de curer les bassins ?

Au-delà de les garder fonctionnels pour recueillir les eaux de pluie, il y a un enjeu écologique : le phénomène d'accumulation peut entraîner un relargage des polluants dans l'eau. Les collectivités qui s'engagent dans ce suivi ont raison de le faire.

Yann Adnot – technicien en charge de l'opération pour la communauté d'agglomération :

"Nous avons choisi cette méthode pour l'étang de la Broce car sa surface et le volume de sédiments y sont importants. Les résultats en sont donc plus significatifs. Suite au premier épandage en mars, l'abaissement constaté du volume de vase a été de 6,5 cm en moyenne ce qui représente un volume de boues d'environ 1800 m³. Nous attendons les dernières analyses afin de faire le bilan de cette opération. En parallèle, nous poursuivons les curages mécaniques que ce soit à Pontcarré au printemps dernier ou celui des étangs Golf à Collégien actuellement.

Harmoniser les attributions de logements sociaux

Les orientations nationales visent à harmoniser les pratiques en matière d'attributions de logement social. Adoptées en conseil communautaire en juin dernier, la cotation de la demande et la gestion en flux sont désormais appliquées à Marne et Gondoire. Mais qu'est-ce donc ? Explications.

LA COTATION DE LA DEMANDE

La loi Elan du 23 novembre 2018 rend obligatoire la cotation des demandes de logement social : un nombre de points est attribué à chaque dossier en fonction de critères préétablis. Cela afin de classer les demandes par ordre de priorité. L'objectif est d'harmoniser les pratiques entre les bassins de vie et entre les parties-prenantes à la décision pour plus de transparence, d'objectivité et d'équité. C'est aussi le gage d'une meilleure information du demandeur qui connaît son délai estimatif d'attente.

Cette disposition législative est appliquée par la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et ses partenaires, dont ses 20 communes membres, la préfecture, les bailleurs sociaux et les associations réunis depuis 2016 au sein de la Conférence intercommunale du logement. Lors du conseil communautaire du 24 juin dernier, les élus des différentes communes ont en effet voté la grille de cotation déjà utilisée comme aide à la décision depuis 2018 lors des commissions d'attribution de logement (CALEOL).

La grille de cotation regroupe les 17 critères définis par l'État et qui couvrent les différentes situations de vulnérabilité des

personnes : droit opposable au logement (DALO), handicap, chômage de longue durée, parcours thérapeutique, logement actuel indigne ou sur-occupé, menace d'expulsion sans relogement, violence au sein du couple, victime d'agression, jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance entre autres. Marne et Gondoire a fait le choix d'ajouter à cette liste certains critères additionnels comme le fait d'habiter et/ou de travailler sur le territoire, situation qui ajoute des points. À l'inverse, un double refus d'un logement adapté à sa situation en retire. Ce sont en tout 25 critères qui sont établis et pondérés selon un barème comptant au total un peu plus de 900 points.

Depuis le 21 octobre, cette grille est aussi directement appliquée sur la plate-forme nationale d'enregistrement lorsque le demandeur dépose lui-même sa demande en ligne pour une ou plusieurs communes de Marne et Gondoire.

www.demande-logement-social.gouv.fr

The screenshot shows the 'Toutes vos demandes' section of the portal. A specific request is highlighted with the following details:

Commune souhaitée	Note	Détail	Date de calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois
Lagny-sur-Marne	30		20/10/2024	Télécharger	P3	0	60	360	25

Sur cette capture d'écran du dossier en ligne d'un demandeur pour un P3 (ou F3) à Lagny, on peut voir que celui-ci connaît son nombre de points ("note") et le délai moyen d'attente. Il peut aussi se situer par rapport à la demande qui a la note la plus élevée et celle qui a la note la plus basse.

LA GESTION EN FLUX

Généralisée par la loi Elan, cette disposition ne se comprend que si l'on sait qui attribue à qui.

Fort logiquement, le bailleur social est directement réservataire de la plus grande partie des logements de son bâtiment, ce qui lui permet entre autres de répondre aux demandes de mutation de ses locataires au sein de son parc social. De par la réglementation, l'État est lui réservataire d'un quart à un tiers des logements sociaux d'un ensemble social. Enfin, lorsqu'une collectivité garantit l'emprunt bancaire contracté par le bailleur pour la construction du bâtiment, elle est également réservataire de quelques logements.

Ainsi, une commune peut traditionnellement disposer de certains logements pour ses habitants éligibles à un logement social. Mais jusqu'à présent, il s'agissait de logements situés dans le bâtiment ayant fait l'objet de la garantie d'emprunt. Désormais, avec la gestion en flux, ce nombre porte sur l'ensemble des logements locatifs que le bailleur propose dans la commune. La palette de logements disponibles, leur taille, leur situation, est ainsi diversifiée pour plus de réactivité et de souplesse dans les attributions. D'autant plus que dans les ensembles construits à partir de 2013, c'est la communauté d'agglomération qui garantit les emprunts et dispose donc de logements dans le parc du bailleur à Marne et Gondoire.

UNE SITUATION MALGRÉ TOUT UNE SITUATION MALGRÉ TOUT TENDUE

Avec la cotation des demandes et la gestion en flux, l'attribution de logements sociaux s'inscrit dans un plan partenarial au sein de la commission intercommunale du logement où prévaut un esprit de souplesse et coopération pour répondre



Résidence La Clé des Saules à Collégien

aux impératifs des uns et des autres. Mais pour Hervé Palmade, directeur du Développement du territoire à Marne et Gondoire, ces évolutions ne doivent pas masquer la situation en matière d'attribution : "Les demandes dans nos communes sont très nombreuses. Le délai moyen d'attente est donc de plusieurs années. Nous le regrettons et tâchons d'optimiser l'instruction avec ces nouveaux outils."

En bref

- La cotation de la demande est un classement par points des dossiers en fonction des renseignements fournis par les demandeurs. La commission d'attribution s'y réfère lorsqu'un logement est disponible. C'est aussi un moyen de donner un délai estimatif d'attente au demandeur qui peut suivre son dossier en ligne.
- Avec la gestion en flux, le bailleur propose les logements disponibles de l'ensemble de son parc à la collectivité qui est réservataire de logements auprès de lui (et non plus seulement dans l'ensemble immobilier qui a fait l'objet de la garantie d'emprunt).

Doper son entreprise à l'IA

Jeudi 14 novembre 19 heures

En tant qu'entrepreneur, s'intéresser à l'intelligence artificielle, c'est bien naturel. On n'est certes pas prêts de dire "salut, mon bot" tous les matins mais qui sait quand cela viendra ? Alors, lors d'une rencontre proposée par Marne et Gondoire, des spécialistes présenteront aux entreprises les dernières avancées. Parmi les intervenants figurent Jean-Martin Jaspers, délégué ministériel à l'intelligence artificielle, Pierrick Buret, chef d'escadron au sein de l'unité nationale Cyber et la société Rungis Montage qui utilise quatre assistants GPT. L'innovation, le marketing mais aussi le lancement de son activité : de multiples aspects seront abordés sous forme notamment de cas pratiques avec aussi des témoignages des applications médicales



par une cancérologue de Jossigny. Cette rencontre est organisée en partenariat avec l'Acem, l'association des chefs d'entreprises de Marne-la-Vallée.

Carré Haussmann à Jossigny

[En savoir plus](#)

VU

LE LIT AUX RÊVES DE RENTILLY



Nathalie Ziegler Pasqua Rêves d'O. Les montants en spirale se muent en serpents. Charmant !

Ce lit en laiton du Second empire faisait partie des collections du Mobilier national qui l'en avait déclassé et mis en réserve... avant de le confier à l'artiste Nathalie

Ziegler Pasqua. La plasticienne en a fait une œuvre qu'elle a appelée *Rêves d'O*. Redevenu exceptionnel, ce lit «relooké» a dès lors réintégré le Mobilier national. Cette démarche que l'institution a l'habitude d'effectuer n'est pas sans rappeler celle de la communauté d'agglomération qui avait confié la réhabilitation du château de Rentilly à Xavier Veilhan, qui lui-même dira avoir "customisé" l'édifice. Moralité : les grands esprits se rencontrent. Moralité n°2 : c'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures soupes.

Ce lit de rêve est présenté dans l'exposition Histoire(s) de Châteaux au château de Rentilly.

La route des châteaux

L'exposition *Histoire(s) de château(x)* recense 25 châteaux et vestiges de châteaux à Marne et Gondoire. Tour d'horizon.

NORD ET VALLÉE DE LA MARNE

Château de Pomponne



Aujourd'hui propriété du ministère de l'Intérieur (compagnie de CRS)

Château de Chalifert



Aujourd'hui propriété de la mairie

Château Saint-Laurent



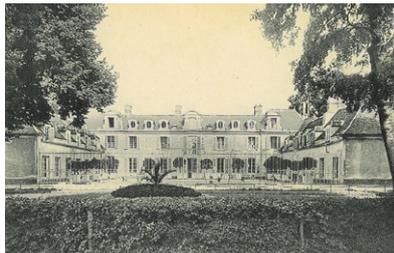
Aujourd'hui établissement scolaire à Lagny

Château de Chaâlis



Aujourd'hui propriété privée à Pomponne

Château de Lesches



Aujourd'hui propriété privé

Domaine de la Grange au bois



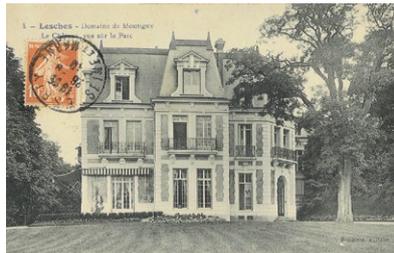
Aujourd'hui centre d'aide par le travail à Lagny

Château de Thorigny



Aujourd'hui : mairie de Thorigny

Château du hameau de Montigny



Aujourd'hui : maison d'accueil spécialisé à Lesches

Château de St-Denis-du-Port



Aujourd'hui : propriété privée à Lagny

Château des Fontaines



Aujourd'hui : lycée professionnel de Thorigny

Château de Carnetin



Détruit en 1842, demeure la tour

Château de Dampmart



Détruit en 1779, remplacé par une maison bourgeoise... rue du Château

VALLÉES DE LA BROSSSE ET DE LA GONDOIRE

Château de Rentilly



Aujourd'hui : musée et centre d'exposition

Château de Saint-Thibault



Aujourd'hui : propriété privée

Château de Guermantes



Aujourd'hui : lieu de réception privé

Château de Fontenelle



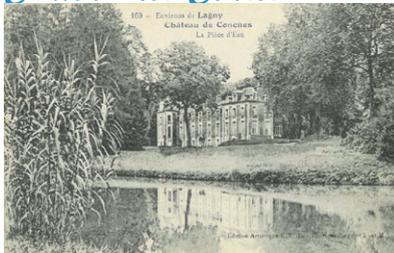
Aujourd'hui : maison de retraite à Chanteloup

Château de Deuil



Aujourd'hui : propriété privée à Gouvernes

Château des Cèdres



Aujourd'hui : maison de retraite à Conches

Château du Louvard



Aujourd'hui : propriété privée à Chanteloup

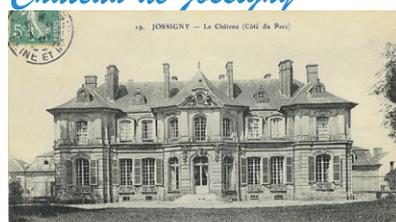
PLUS AU SUD

Ferme de Lamirault



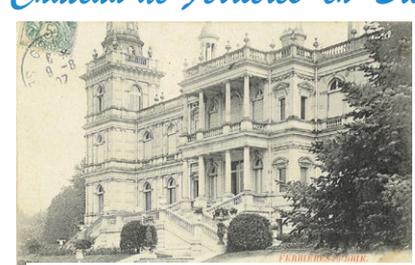
Aujourd'hui : propriété privée à Collégien et Croissy

Château de Jossigny



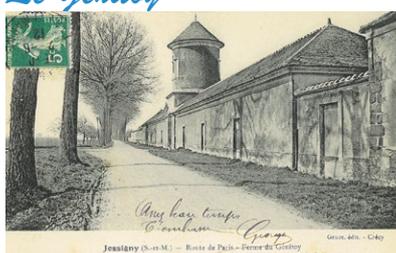
Aujourd'hui : administré par le centre des Monuments nationaux

Château de Ferrières-en-Brie



Aujourd'hui : accueille une école d'hôtellerie et un restaurant gastronomique

Le Genitoy



Aujourd'hui : transformation en résidence à Bussy-Saint-Georges

Château de Belle Assise



Aujourd'hui : le château disparaît vers 1840. Seul le moulin à vent subsiste à Jossigny

La tour



Vestige subsistant aujourd'hui d'un château médiéval à Bussy-Saint-Georges, transformé en colombier.

OÙ EST-CE ?

SAISON 3 - 3^e manche

Dans quelles communes ont été prises ces photos ?

Mélanie Le Manach



Indice : refuge ornithologique



Indice : quelques bienheureux le découvrent derrière le supermarché



Armoine et autruches



Trop fastoche !

Vous avez trouvé au moins une réponse ? Envoyez-là à hebdo@marneetgondaire.fr
À la clef, un lot pour qui remportera 3 manches.

Résultats de la 2^e manche



Bussy-Saint-Georges (château de Rentilly) - félicitations à Jean-Paul Zita et Corinne Dechaume



Thorigny - félicitations à Jean-Paul Zita et Corinne Dechaume



Collégien - félicitations à Valentin Leroux, Jean-Paul Zita et Corinne Dechaume

Question patrimoine : un grand écrivain n'a pas perdu son temps en donnant le nom de cette commune à ses personnages. De quelle commune s'agit-il ? **Guermantes**

"Marcel Proust : À la recherche du temps perdu, tome 3 ; Le côté de Guermantes I et II, parus en 1920 et 1921 dont l'un des personnages principaux est la duchesse Oriane de Guermantes." Corinne Lachaume
Félicitations également à Sylvie Lafon.

Classement : Corinne Dechaume, 2 manches remportées.
Ça sent la victoire !